



STATE OF NEW YORK | EXECUTIVE CHAMBER

ANDREW M. CUOMO | GOVERNOR

**Pour publication immédiate : 2 février 2015**

**LE GOUVERNEUR CUOMO ANNONCE LA MISE EN PLACE DE LOIS PLUS STRICTES VISANT À PROTÉGER LES NEW-YORKAIS CONTRE LA FRAUDE EN MATIÈRE D'AIDE À L'IMMIGRATION**

***Les lois confèrent une certaine autorité au tout premier Bureau d'intégration de l'immigration d'État au pays, le Bureau des nouveaux Américains de l'État de New York***

Le Gouverneur Andrew M. Cuomo a annoncé qu'à partir d'aujourd'hui, les individus et entités qui fraudent des New-Yorkais recherchant de l'aide à l'immigration seront passibles d'accusations d'acte délictueux grave ou de méfait. Il n'y avait auparavant aucune loi qui protégeait spécifiquement les nouveaux arrivants contre la fraude, les arnaques et l'exploitation. Avec la mise en œuvre de cette loi, les immigrants profiteront désormais d'exigences supplémentaires imposées à ceux qui les aident, ainsi que de règles plus strictes sur la divulgation aux consommateurs.

« Aujourd'hui, l'État de New York prend une importante mesure en vue de protéger ceux qui viennent ici à la recherche d'un meilleur futur, a déclaré le Gouverneur Cuomo. Ces nouvelles lois protégeront les individus et les familles contre la fraude en lien à l'aide à l'immigration, et permettront à l'État de s'attaquer farouchement à ceux qui privent autrui de la possibilité de poursuivre le rêve américain. Je suis fier que ces nouvelles lois entrent en vigueur aujourd'hui, car elles aideront New York à continuer d'accueillir des gens de toutes races, cultures et nationalités dans les années à venir. »

Chaque année, des New-Yorkais sont victimes d'arnaqueurs se faisant passer pour des avocats spécialisés dans l'immigration ou des représentants en immigration autorisés, exigeant des frais pour des services qu'ils n'ont jamais fournis. Voici certaines des formes d'arnaque en matière d'immigration les plus communément reconnues : de fausses promesses de permis de résidence permanente ou de citoyenneté américaine; la préparation de demandes d'avantages pour immigrants par des individus non qualifiés ou pratiquant le droit sans autorisation; la vente de formulaires d'immigration offerts gratuitement; l'imitation d'agents à l'immigration; des menaces de déportation non fondées. Il arrive souvent que les répercussions négatives soient si fortes pour les victimes d'arnaqueurs qu'elles ratent de façon permanente d'importantes opportunités d'immigration qui les auraient sinon aidées.

En plus de faire de la fraude en matière d'immigration de premier et de deuxième degré de nouveaux crimes distincts dans le cadre de la loi pénale, les nouvelles lois renforcent également les protections des consommateurs en rehaussant les exigences en matière de traduction, en interdisant l'utilisation de titres professionnels trompeurs sur les affiches et dans les publicités et en rehaussant les pénalités civiles en cas d'infraction des lois actuelles qui protègent les consommateurs.

La fraude sur l'aide à l'immigration est un crime sous-rapporté aux États-Unis. Selon la Commission fédérale du commerce, plus de 890 plaintes de fraude en lien aux services à l'immigration ont été faites aux États-Unis en 2013, dont 100 dans l'État de New York par l'intermédiaire du FTC et du numéro d'urgence destiné aux nouveaux Américains de l'État de New York. Les responsables du gouvernement et les avocats spécialisés dans l'immigration s'attendent à une hausse des activités frauduleuses ciblant les immigrants tandis que le Congrès reprend son débat sur une réforme fédérale complète de l'environnement.

Les nouvelles lois donnent également une autorité statutaire propre au Bureau des nouveaux Américains de l'État de New York, le premier bureau d'intégration de l'immigration d'État au pays. Le Gouverneur Cuomo a créé le bureau en 2013, avec pour objectif d'offrir du soutien supplémentaire à la population immigrante. Au cours de ses deux premières années d'opération, le bureau a aidé plus de 67 000 personnes par l'intermédiaire de 27 centres de débouchés de quartier et d'un numéro d'urgence multilingue sans frais (800-566-7636). Les centres de débouchés enseignent l'anglais aux nouveaux Américains, les aident dans le processus de naturalisation en vue de devenir citoyen américain, aident les immigrants à lancer et à développer une entreprise et offrent de la formation aux organisations communautaires afin qu'elles puissent offrir à leur tour des services d'immigration.

Ces protections supplémentaires font partie d'efforts complets en vue de combattre la fraude en matière d'aide à l'immigration dans l'État de New York, y compris :

- Le lancement d'une campagne multilingue de la fonction publique avertissant les immigrants contre la fraude;
- L'élargissement de ligne téléphonique d'urgence destinée aux nouveaux Américains de l'État de New York (800 566-7636) afin qu'elle serve de ressource permettant de coordonner les plaintes sur la fraude en matière d'aide à l'immigration et d'offrir des recommandations de services;
- L'élargissement de la formation sur les lois sur l'immigration en vue d'aider les agences à but non lucratif au service des immigrants à se faire accréditer par le gouvernement fédéral dans le but d'offrir des services en lien;
- Le renforcement de l'application de la loi contre la pratique non autorisée du droit en améliorant la coordination entre le procureur général, les bureaux des procureurs de district, les départements des affaires propres aux consommateurs des gouvernements locaux et les agences fédérales par l'intermédiaire de renvoi de plaintes. Le statut d'immigrant ne sera pas demandé aux plaignants dans ces cas-là.

Les nouveaux efforts et lois visant à lutter contre la fraude en matière d'aide à l'immigration misent sur des réglementations d'État précédentes, adoptées en 2012, qui protègent les nouveaux Américains contre les individus prétendant être notaires publics. Ces réglementations interdisent les notaires publics d'annoncer leurs services en utilisant des modalités dans une langue étrangère qui représentent faussement ou suggèrent qu'ils sont des avocats dûment autorisés à pratiquer le droit ou à fournir des conseils en matière d'immigration.

À titre de procureur général, le Gouverneur Cuomo a également travaillé à la lutte contre la fraude en matière d'immigration, ayant utilisé les lois générales sur les droits civils pour enquêter avec succès sur des entreprises et les traduire en justice pour avoir fraudé des immigrants. Il a également assuré des décisions judiciaires et des règlements pour un montant de plus de 23 millions de dollars au nom de la population immigrante de l'État. Avec les nouvelles lois d'aujourd'hui, les procureurs généraux ont plus que jamais les outils qu'il faut pour enquêter et traduire en justice les fraudeurs en matière d'aide à l'immigration.

###

Des informations complémentaires sont disponibles à [www.governor.ny.gov](http://www.governor.ny.gov)  
État de New York | Executive Chamber | [press.office@exec.ny.gov](mailto:press.office@exec.ny.gov) | 518.474.8418

**We Work for the People**  
Performance \* Integrity \* Pride